

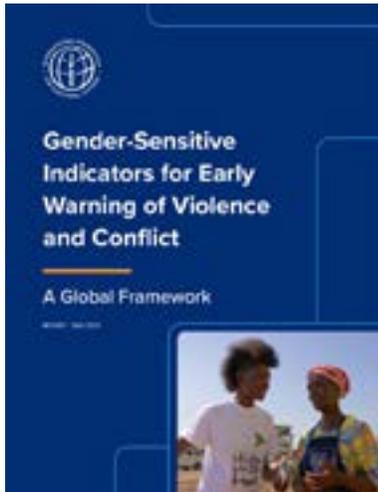


Indicateurs sensibles au genre pour l'alerte précoce de la violence et des conflits

Un cadre mondial

RAPPORT | MAI 2021





Gender-Sensitive Indicators for Early Warning of Violence and Conflict: A Global Framework

Gender-sensitive indicators help provide nuanced and complete contextual information to strengthen the predictive capacity of forecasting models for violence and conflict.

In collaboration with the United States Department of State Bureau of Conflict and Stabilization Operations (State/CSO), the International Foundation for Electoral Systems has developed a new global framework to strengthen the integration of these indicators in early warning systems and violence monitoring efforts.

Gender-Sensitive Indicators for Early Warning of Violence and Conflict: A Global Framework

Copyright © 2021 International Foundation for Electoral Systems. All rights reserved.

Permission Statement: No part of this work may be reproduced in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying, recording or by any information storage and retrieval system without the written permission of IFES.

Requests for permission should include the following information:

- A description of the material for which permission to copy is desired.
- The purpose for which the copied material will be used and the manner in which it will be used.
- Your name, title, company or organization name, telephone number, fax number, e-mail address and mailing address.

Please send all requests for permission to:

International Foundation for Electoral Systems

2011 Crystal Drive, Floor 10

Arlington, VA 22202

Email: media@ifes.org

Phone: 202.350.6700

This report is made possible by the generous support of the American people through the United States State Department. The opinions expressed herein are those of the author(s) and do not necessarily reflect the views of the U.S. State Department or the United States Government.

Cover photo: During the Kenya 2017 election period, IFES supported the implementation of a Youth Vote (YVOTE) campaign to encourage participation of women and youth in 66 constituencies.

Indicateurs sensibles au genre pour l'alerte précoce de la violence et des conflits

Un cadre mondial

Auteur principal:

Louise Allen

Expert genre, paix et sécurité

Auteur contributeur:

Gina Chirillo

Spécialiste mondial du genre, IFES

Editeur:

Erica Shein

Directeur, Centre de recherche appliquée et d'apprentissage, IFES

RAPPORT | MAI 2021



Table des matières

| | |
|---|----|
| I. Résumé | 1 |
| II. Indicateurs d’alerte précoce sensibles au genre, nouveaux et modifiés . | 4 |
| Indicateurs d’alerte précoce sensibles au genre | 7 |
| III. Intégration d’indicateurs sensibles au genre dans les systèmes d’alerte précoce | 19 |
| IV. Recommandations | 24 |
| Références | 26 |

I. Résumé

Les efforts déployés à ce jour pour intégrer des indicateurs sensibles au genre dans les systèmes d'alerte précoce locaux, nationaux, régionaux et mondiaux ont été circonstanciels et incohérents, malgré les nombreuses recherches empiriques démontrant les liens entre l'inégalité des sexes et les risques de conflit et d'instabilité. Les indicateurs sensibles au genre sont importants pour fournir des informations contextuelles nuancées et complètes afin de renforcer la capacité de prédiction des modèles de prévision de la violence et des conflits. Les recherches de la *Fondation Internationale pour les Systèmes Electoraux* (IFES) indiquent que deux facteurs principaux limitent l'efficacité de l'intégration des indicateurs sensibles au genre dans les systèmes d'alerte précoce : 1) l'indisponibilité des données infranationales sur le genre et les défis inhérents à leur collecte ; et 2) une dépendance excessive des systèmes d'alerte précoce existants envers les indicateurs structurels de genre à long terme, tels que le taux de femmes au parlement, le taux d'alphabétisation des femmes et des hommes, ou le niveau de protection des droits des femmes inscrits dans les constitutions ou instruments législatifs. S'il est important de mesurer ces indicateurs structurels dans le cadre des efforts de prévention et de stabilisation des conflits à long terme, ils ne fournissent pas de variations suffisantes au cours d'une année pour détecter tout changement rapide du risque, qui pourrait aider à signaler de nouveaux niveaux d'insécurité communautaire, de tensions, ou le déclenchement ou l'escalade de la violence à plus court terme. Ce cadre global, élaboré par l'IFES en collaboration avec le *Bureau of Conflict and Stabilization Operations* du Département d'État américain (State/CSO), vise à surmonter ces difficultés et à

Aux fins du présent cadre, le genre est défini comme

l'ensemble des rôles, droits, responsabilités, droits et comportements socialement construits associés au fait d'être une femme ou un homme dans la société.

Les définitions sociales de ce que signifie être masculin ou féminin, et les conséquences négatives de ne pas adhérer à ces attentes, varient selon les cultures, changent avec le temps, et se croisent souvent avec d'autres facteurs tels que l'âge, la classe sociale, le handicap, l'appartenance ethnique, la race, la religion et l'orientation sexuelle (U. S. Gender-Based Violence Strategy, 2016).



renforcer l'intégration d'indicateurs sensibles au genre dans les systèmes d'alerte précoce et les efforts de suivi de la violence. Ce document d'orientation sera utile pour aider les analystes des systèmes d'alerte précoce, les spécialistes des données, les spécialistes du genre, les gouvernements nationaux, les organisations de la société civile et les responsables internationaux de la mise en œuvre à intégrer le genre dans leurs initiatives d'alerte précoce et de suivi de la violence. Tout en s'appuyant sur les efforts précédents, ce cadre cherche également à fournir une justification solide pour continuer à investir dans une approche de prévention et de stabilisation des conflits qui soit sensible au genre.

Notre recherche consiste dans une analyse complète de la littérature existante sur le sujet, des consultations d'experts en matière de genre et d'analystes de l'alerte précoce, et un projet pilote de trois mois pour tester cinq indicateurs, nouveaux et modifiés, sensibles au genre dans neuf États du Nigeria. Les conclusions de notre recherche soulignent l'importance d'identifier des indicateurs infranationaux sensibles au genre qui permettent de suivre les changements dans les normes de genre qui pourraient signaler une insécurité croissante ou des risques de violence et de conflit.

Ce cadre fournit des indicateurs d'alerte précoce, nouveaux et modifiés, sensibles au genre, dans quatre catégories : 1) sécurité et justice ; 2) politique et gouvernance ; 3) normes sociales et égalité des sexes ; et 4) facteurs économiques. Parmi les changements que les indicateurs cherchent à mesurer, citons : les modifications de la mobilité et de la tenue vestimentaire des femmes ; les mouvements inhabituels de groupes exclusivement masculins ; les incidents violents visant des femmes et des hommes ; les taux de violence sexuelle et sexiste ; l'augmentation des références ou de la propagande misogynes, homophobes ou sexistes ; les restrictions imposées aux organisations non gouvernementales (ONG), notamment aux organisations de femmes ; les tentatives par les femmes de se procurer de l'argent rapidement, notamment par la vente de bijoux et de biens personnels ; et l'augmentation des attaques visant spécifiquement les femmes jouant un rôle public et les défenseur.s.es de l'égalité des sexes. L'utilité de certains de ces indicateurs dépendra du contexte ; ce cadre propose un catalogue d'indicateurs sexospécifiques nouveaux et modifiés, ainsi que des conseils pour les intégrer dans des systèmes d'alerte précoce ou dans des efforts de surveillance de la violence, qui peuvent être élaborés et adaptés aux contextes locaux. Le tableau des indicateurs sensibles au genre fournit un menu d'indicateurs, la justification de leur inclusion, les définitions suggérées et les stratégies de collecte de données proposées.

On peut tirer deux conclusions primordiales de cette recherche et des enseignements issus du projet pilote mené au Nigeria. Premièrement, il est nécessaire d'investir davantage pour soutenir la collecte de données quantitatives et qualitatives régulières, ventilées par sexe et accessibles au public, au niveau infranational, afin de suivre les indicateurs d'alerte précoce sensibles au genre proposés, qui pourraient signaler une insécurité croissante ou des risques de violence et de conflit. Deuxièmement, il est important de continuer à étayer cette fondation de données publiquement disponibles qui démontrent les avantages et l'importance d'une intégration significative du genre dans les systèmes d'alerte précoce et dans les efforts de surveillance de la violence dans le cadre des efforts globaux visant à améliorer les systèmes d'alerte précoce et à soutenir ces systèmes afin qu'ils intègrent le genre dans leurs pratiques actuelles.

II. Indicateurs d'alerte précoce sensibles au genre, nouveaux et modifiés

Les indicateurs énumérés ci-dessous, nouveaux et modifiés, visent à suivre les changements de comportement différenciés chez les femmes, les hommes, les garçons et les filles, ainsi que les incidents les concernant, qui peuvent être négligés dans les systèmes d'alerte précoce existants mais qui pourraient signaler une violence ou un conflit potentiel. L'analyse documentaire de l'IFES révèle que, lorsque le genre était inclus dans les systèmes d'alerte précoce, il était principalement axé sur la mesure de la violence sexiste. Cette approche a conduit à considérer le genre uniquement comme un résultat (variable dépendante) de la violence plutôt que comme un prédicteur de la violence (variable indépendante). Il est certainement important de surveiller l'augmentation de la violence sexiste (y compris la violence sexuelle liée aux conflits), et cet aspect est inclus dans la liste des indicateurs de ce cadre ; cependant, en omettant d'autres indicateurs de genre, on risque de négliger des facteurs clés qui pourraient améliorer la prédiction de la violence. Les tentatives de restriction ou de suppression des droits politiques, sociaux, économiques et juridiques des femmes doivent également être considérées comme des précurseurs potentiels de la violence et des conflits, de même que tout discours public visant à cimenter des rôles sexospécifiques étroitement définis, car ils indiquent une augmentation des pratiques d'exclusion ou de discrimination. Il est également important que les indicateurs sensibles au genre rendent compte des changements de comportement ou des incidents impliquant des hommes et des garçons, car les normes de genre déterminent également leur comportement et peuvent contribuer dans certains cas à ce que de jeunes hommes rejoignent des groupes armés ou soient persécutés pour avoir défié les rôles de genre traditionnellement prescrits et fondés sur les définitions sociétales de la masculinité.

Il est important de faire la distinction entre les indicateurs dynamiques proposés dans ce cadre et les indicateurs plus structurels de l'inégalité entre les sexes, tels que les taux de participation des femmes à la vie politique et au marché du travail, l'alphabétisation et la mortalité maternelle. Il est important de surveiller les indicateurs structurels dans le cadre des efforts de prévention des conflits, de stabilisation et de développement durable à plus long terme. Ces indicateurs structurels ont tendance à inclure des ensembles de données publiques associées plus facilement disponibles (bien que souvent décalées dans le temps) au niveau mondial. Cependant, à moins que ces indicateurs structurels ne subissent des changements soudains et extrêmes, ils ne fournissent pas aux analystes de l'alerte précoce des données évoluant suffisamment rapidement pour signaler l'apparition ou l'escalade imminente de la violence ou du conflit. Par exemple, un indicateur structurel national tel que le « nombre de femmes au parlement » ne change que lorsqu'il y a une élection (généralement tous les trois à cinq ans). Le suivi de cet indicateur structurel ne donnerait pas aux analystes de l'alerte précoce, qui suivent les changements quotidiens, hebdomadaires ou mensuels dans un environnement donné, d'information pertinente pour leur analyse. Les indicateurs qui suivent les mesures structurelles à plus long terme sont toujours essentiels ; dans ce cadre, cependant, nous avons choisi de nous concentrer sur des indicateurs plus dynamiques. Alors que les indicateurs de ce cadre se concentrent sur les changements de *comportement et les incidents* qui pourraient indiquer une violence ou un conflit à venir, les

indicateurs qui mesurent l'évolution des *attitudes* sur l'égalité des sexes et les normes de genre, lorsqu'ils sont disponibles, peuvent servir de pont entre les indicateurs dynamiques – qui mesurent les changements à court terme – et les indicateurs structurels à plus long terme.

Étant donné qu'il existe différents types de systèmes d'alerte précoce dont la portée géographique, les objectifs et les méthodologies de collecte de données varient, les indicateurs sensibles au genre proposés peuvent être adaptés afin de garantir leur compatibilité avec des systèmes d'alerte précoce spécifiques (en reconnaissant que tous les indicateurs ne conviendront pas à chaque contexte). Ils ont été élaborés de manière à optimiser leur applicabilité dans les différents systèmes d'alerte précoce et efforts de surveillance de la violence dans des contextes régionaux et nationaux variés. Il peut y avoir d'autres indicateurs en plus de cette liste qui reflètent des mesures plus spécifiques au contexte de l'évolution des attitudes, de l'augmentation des hostilités et de la fragilité du contexte, ou de la radicalisation accrue de la communauté ou du soutien aux groupes armés, qui peuvent faire l'objet de surveillance en suivant les changements de comportement ou les incidents basés sur les normes de genre. Les responsables de la mise en œuvre peuvent garantir l'adaptation au contexte de ces indicateurs, de leurs définitions et des stratégies de collecte de données en organisant des consultations avec les femmes locales et les groupes de la société civile avant la période de suivi afin d'identifier comment les comportements et les incidents liés au genre pourraient être suivis de manière sûre et efficace par des observateurs locaux ou par le biais des efforts de suivi existants.

En plus d'avoir des portées géographiques différentes, mais aussi des horizons temporels et des stratégies de collecte de données différents, les systèmes d'alerte précoce peuvent avoir diverses catégories d'indicateurs. Le regroupement de ces indicateurs peut varier mais tend à être catégorisé comme suit : sécurité et justice ; politique et gouvernance ; droits de l'homme ; santé ; et facteurs économiques. Pour que le genre soit intégré de manière complète dans les systèmes d'alerte précoce, il doit être inclus dans toutes ces catégories, et doit être analysé en même temps. Il est peu probable que les variations d'un seul indicateur sensible au genre soient suffisamment révélatrices d'un changement de l'environnement sécuritaire au sein d'une communauté. Cependant, si des changements notables apparaissaient dans plusieurs indicateurs sensibles au genre – comme une diminution rapide de la liberté de mouvement des femmes, une baisse soudaine de leur présence dans les lieux publics, et leurs efforts accrus pour trouver de l'argent liquide – ces changements soudains pourraient être le signe d'une insécurité croissante ou d'une violence ou d'un conflit imminent et souligner la nécessité d'une analyse plus approfondie. Un autre exemple de changement soudain pourrait être la fermeture d'usines, qui pourrait entraîner un pic soudain du chômage des jeunes hommes, puis une augmentation des rassemblements de jeunes hommes sur les sites religieux et une recrudescence de la propagande hyper-masculine. Les changements dans ces comportements et incidents de genre impliquant des femmes, des hommes,



Une électricienne géorgienne vote lors de l'élection.

des filles et des garçons pourraient signaler une recrudescence imminente de la violence ou des conflits. Le tableau ci-dessous présente les indicateurs sensibles au genre, nouveaux ou modifiés, la raison de leur inclusion dans ce cadre, les considérations à prendre en compte pour développer les paramètres des indicateurs dans des contextes spécifiques, et les stratégies de collecte de données suggérées.

Plus loin dans ce document est fourni un guide par étape sur la manière d'intégrer ces indicateurs dans les systèmes d'alerte précoce et les efforts de surveillance de la violence ; cependant, en examinant le tableau ci-dessous, il est important de souligner que :

- Les indicateurs doivent être adaptés au contexte spécifique et au système d'alerte précoce ou aux efforts de surveillance de la violence existants avant d'être intégrés.
- Les définitions et les stratégies de collecte de données doivent être adaptées pour refléter le contexte local et complétées par des informations supplémentaires spécifiques au contexte afin de garantir que les indicateurs, les définitions et les stratégies de collecte de données sont réalisables et adaptés au contexte.
- Le tableau des indicateurs présente un menu d'indicateurs afin que les responsables de la mise en œuvre puissent choisir ceux qui sont les plus pertinents pour leur contexte local. On ne s'attend pas à ce que chaque indicateur mentionné ici soit intégré dans un système d'alerte précoce ou dans un effort de surveillance.
- Des données de référence doivent être enregistrées pour chacun des indicateurs sensibles au genre au début de la période de suivi afin de fournir aux analystes des données comparatives.
- Ce tableau se concentre sur les indicateurs sensibles au genre à surveiller et ne fait pas de suggestions sur les réponses à apporter aux changements de cet indicateur. Les systèmes d'alerte précoce ou les efforts de surveillance de la violence existants contiennent souvent déjà des actions à entreprendre en réponse à un changement soudain du risque.
- Les indicateurs marqués d'un astérisque (*) dans le tableau représentent des indicateurs qui ont été testés dans le cadre du projet pilote au Nigeria – et qui, de ce fait, sont plus détaillés que les autres. Les futurs projets pilotes et autres efforts d'intégration d'indicateurs en plus de ceux testés au Nigeria dans le cadre de ce projet permettront de tirer d'autres enseignements.

Indicateurs d'alerte précoce sensibles au genre

Alors que les notes de fin du cadre global se trouvent à la fin de ce document, les notes de fin de ce tableau se trouvent à la page 18.

CATÉGORIE 1

Sécurité et justice

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|---|--|---|---|
| Pourcentage d'individus qui sont des femmes présentes dans les lieux publics désignés* | Surveiller l'évolution de la mobilité et des déplacements des femmes et des filles. Un changement soudain, en particulier une diminution soudaine, du nombre de femmes apparaissant dans des zones communes qu'elles fréquentent habituellement pourrait signaler une crainte de violence, de conflit ou d'insécurité imminente. | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir des « lieux publics désignés ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>Les « lieux publics désignés » sont des lieux dans les États cibles qui sont très fréquentés, comme les marchés, les lieux de culte, les lieux d'événements politiques, les transports publics, les restaurants ou les lieux de loisirs (par exemple, les parcs ou les piscines).</p> <p>Ces lieux doivent être désignés au début de la période de suivi et ne doivent pas changer. Pour chaque lieu, le numérateur correspondra au nombre de femmes présentes. Le dénominateur sera le nombre total de personnes présentes à cet endroit, généralement déterminé par un comptage approximatif effectué par les observateurs. Il est important de s'assurer que le lieu public surveillé reflète les coutumes et les normes locales. Par exemple, dans le nord du Nigeria, les femmes n'ont pas l'habitude de se rendre sur les marchés, et il serait donc inefficace de surveiller leur présence à cet endroit.</p> | <p>Il est essentiel que les observateurs se rendent dans des lieux publics de contrôle le même jour de la semaine et à la même heure afin de maintenir les variables externes aussi cohérentes que possible.</p> <p>Dans le formulaire de rapport, les observateurs doivent être invités à fournir les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Type de lieu (par exemple, marché, réunion de l'hôtel de ville, lieu de culte, rassemblement/événement politique, autre) • Nombre de personnes (par exemple, 0-25 ; 25-50 ; 50-100 ; plus de 100) • Pourcentage de femmes présentes par rapport au nombre total de personnes (par exemple, 0-25% ; 25-50% ; 50-75% ; la plupart ou toutes les femmes) • Evolution en % par rapport à la semaine précédente (par exemple, à peu près identique ; moins de femmes que précédemment ; plus de femmes que précédemment ; inconnu) • Raisons de l'évolution du nombre de femmes (questions ouvertes) • Nombre total de personnes présentes (question ouverte) |

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|--|--|--|---|
| <p>Nombre de rassemblements d'hommes et présence d'hommes non locaux</p> | <p>L'augmentation des rassemblements exclusivement masculins et les mouvements inhabituels de groupes exclusivement masculins sont des signes possibles d'agitation communautaire ou de mobilisation dans le but de commettre des violences ou de provoquer des conflits. Dans certains contextes, il peut y avoir une présence accrue d'hommes dans une communauté avant un rassemblement ou un événement de campagne pendant une période électorale. Les partisans de certains partis peuvent recourir à la violence et à l'intimidation pour montrer leur domination, leur force et leur supériorité, ainsi que pour intimider les électeurs potentiels qui soutiennent le parti adverse.</p> <p>Des cas de groupes d'hommes descendant sur une communauté à des fins violentes se produisent fréquemment dans le monde. Par exemple, des femmes locales ont dit aux auteurs de ce cadre qu'elles ne reconnaissaient pas la majorité des hommes cinghalais purs et durs qui étaient responsables des violences de mars 2018 contre les musulmans dans le centre du Sri Lanka. On soupçonnait que la violence avait été pré-organisée, les membres du groupe se mobilisant sur les réseaux sociaux et se rendant dans la ville à des fins violentes.</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir les « rassemblements d'hommes » et les « hommes non locaux ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>La taille inhabituelle des rassemblements peut varier en fonction du contexte ; par exemple, les événements sportifs attirent souvent des foules d'hommes plus importantes, de sorte que l'accent doit être mis sur la surveillance des rassemblements qui sortent de l'ordinaire pour l'heure et le jour où ils sont observés.</p> <p>Les hommes non locaux peuvent inclure toute personne soupçonnée de ne pas être un résident local. Il est bien sûr plus facile de s'en assurer dans les petites villes que dans les zones urbaines ; cependant, même dans ces dernières, un afflux d'hommes provenant de différentes régions peut être perceptible.</p> | <p>Les formulaires de rapport d'incident doivent indiquer le nombre estimé de rassemblements, la tranche d'âge estimée des personnes qui se rassemblent et le nombre d'hommes suspectés de ne pas être des résidents locaux de cette zone par rassemblement.</p> <p>Les sources primaires peuvent inclure des observations, des récits de témoins oculaires ou des rapports provenant d'une ligne téléphonique de signalement communautaire ; les sources secondaires peuvent inclure les rapports de police hebdomadaires et les articles des médias. Certains rassemblements qui n'entraînent pas de violence ou ne donnent lieu qu'à des bagarres mineures peuvent ne pas être signalés officiellement, mais doivent être inclus lorsqu'il existe suffisamment d'informations anecdotiques ou lorsque l'incident a été observé par un observateur local ou un autre témoin oculaire.</p> |
| <p>Nombre d'arrestations violentes par la police ou les forces de sécurité*</p> <p><i>Ventilé par sexe de la personne arrêtée ; ventilé également par : niveau de violence lors de l'arrestation (certain niveau de force accrue ; force excessive ; 9 = inconnu)</i></p> | <p>Une augmentation des arrestations de femmes actives dans les manifestations, le militantisme ou les processus politiques et électoraux peut être considérée comme une tentative de dissuader les femmes de participer aux processus politiques ou aux groupes d'opposition. Une augmentation du nombre d'arrestations de femmes pourrait également indiquer une augmentation des forces de police ou de sécurité intéressées par la réaffirmation de normes sexospécifiques néfastes (c'est-à-dire que les femmes ne doivent pas participer aux manifestations, à l'activisme et/ou à la politique) ou ayant reçu l'ordre de le faire, ce qui peut être un indicateur de violences ou de conflits futurs. Cette augmentation peut également indiquer une fermeture plus large de l'espace civique et un déclin général de la paix et de la sécurité. Par exemple, lors des manifestations de 2020 en Biélorussie,¹ des femmes manifestantes et activistes ont été la cible d'arrestations violentes de manière disproportionnée.</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir le niveau de violence en fonction de la violence utilisée lors de l'arrestation pour la ventilation.</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>L'expression « niveau de force élevé » fait référence à une arrestation qui a été brutale bien que la personne arrêtée ne résiste pas à l'arrestation, ou qui a donné lieu à une bagarre ou à une intimidation verbale de la part de l'agent chargé de l'arrestation à l'égard de la personne arrêtée.</p> <p>On parle d'« usage excessif de la force » lorsque la force utilisée pour arrêter l'individu dépasse ce qui est nécessaire. Cela peut impliquer l'utilisation d'une arme et entraîner des blessures pour la personne arrêtée.</p> | <p>Pour cet indicateur, il est important de suivre le nombre d'arrestations et d'incidents violents à l'encontre des femmes et des hommes.</p> <p>Les sources primaires pourraient inclure l'observation, les récits de témoins oculaires ou les rapports provenant d'un centre d'appels téléphonique communautaire de signalement des cas ; les sources secondaires pourraient inclure les rapports de police hebdomadaires et les articles de presse lorsqu'ils sont disponibles (tout en notant la possible réticence de la police à fournir ces données).</p> |

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|---|---|---|--|
| <p>Nombre d'incidents signalés de violence sexiste, y compris de violence sexuelle*</p> <p><i>Ventilé par sexe de la victime</i></p> | <p>On sait que les niveaux de violence sexiste augmentent en période de crise, notamment en cas de récession économique, d'urgence humanitaire et de conflit, ainsi qu'en cas de pandémie, comme cela a été observé lors du confinement dû à la COVID-19. Une augmentation de la violence sexiste peut être le signe d'une insécurité croissante. Elle peut également indiquer une instabilité politique croissante et être utilisée comme une stratégie pour décourager les femmes de participer à la politique.</p> <p>Par exemple, fin 2015 au Burundi, on a constaté une recrudescence des agressions sexuelles commises à l'encontre des femmes vivant dans des quartiers fortement soutenus par l'opposition.²</p> <p>Les recherches entreprises en Indonésie, au Bangladesh et aux Philippines en 2018-2019³ ont également révélé que les individus qui soutiennent la violence à l'égard des femmes sont trois fois plus susceptibles de soutenir l'extrémisme violent, et que le soutien à la violence à l'égard des femmes prédit le soutien à l'extrémisme violent plus que tout autre facteur, y compris le degré de religiosité.</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir les types de violations couverts par la « violence sexiste » pour l'effort de suivi.</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>La « violence sexiste » est un terme générique qui couvre un large éventail d'abus ou de violences sexuelles, physiques, psychologiques et émotionnelles liées au genre, notamment le viol, la tentative de viol, l'exploitation sexuelle, la violence domestique, la traite des êtres humains, le travail sexuel forcé, les mutilations génitales féminines (dans certains contextes) et la coercition reproductive.</p> | <p>Si la plupart des cas de violence sexiste sont perpétrés contre des femmes et des filles, les hommes et les garçons sont également victimes de ce type de violence. Il est donc important de mesurer le nombre de cas signalés de violence sexuelle contre les femmes, les filles, les hommes et les garçons (c'est-à-dire de ventiler le nombre d'incidents en fonction du sexe). Il est également important de noter que les rapports sur les cas de violence sexuelle contre les hommes et les garçons ont tendance à être faibles en raison de la stigmatisation associée.</p> <p>Bien que le suivi de l'évolution du nombre d'incidents de violence sexiste soit fréquemment inclus dans les listes d'indicateurs d'alerte précoce sensibles au genre, il est difficile de collecter des données fiables car les cas de violence sexiste sont systématiquement sous-déclarés, et les observateurs peuvent se heurter à une résistance bureaucratique pour recueillir régulièrement ces informations auprès des commissariats de police et des hôpitaux locaux.</p> <p>Les sources de données secondaires peuvent être utilisées pour cet indicateur, bien que les rapports précis sur la violence sexiste au niveau sous-national et sur une base quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle soient rares. Le projet ACLED (Armed Conflict Location and Event Data Project) recueille des données sur la violence sexuelle liée aux conflits et ciblant les femmes, les hommes et les enfants, mais ne suit pas la violence sexuelle en dehors de la sphère politique/publique.⁴</p> <p>Les responsables de la mise en œuvre pourraient également ventiler les données par type de violence sexiste, mais cette décision dépendrait du contexte local et de la disponibilité des données.</p> |

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|---|---|--|---|
| <p>Nombre de menaces, d'incidents d'intimidation ou d'attaques à l'encontre de femmes occupant des fonctions publiques</p> <p><i>Ventilé par menaces / attaques physiques et menaces reçues en ligne</i></p> | <p>Dans les sociétés fortement patriarcales, les femmes qui occupent des rôles publics, comme les politiciennes et les journalistes ou les militantes de haut niveau pour l'égalité des sexes, peuvent être considérées comme remettant en cause les normes de genre et menaçant les rôles et règles étroitement définis pour les femmes et les hommes. Comme pour l'indicateur de propagande sexiste ou homophobe ci-dessous, les attaques ou les menaces à l'encontre des femmes dans la vie publique peuvent être le signe d'une intolérance croissante à l'égard des personnes qui ne sont pas perçues comme souscrivant à des rôles de genre stricts ou issues de groupes minoritaires.</p> <p>En février 2019, la Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme a signalé que les femmes et les défenseurs des droits de l'homme non conformes en matière de genre sont confrontés à une répression et à une violence accrues et qu'une augmentation des discours misogynes, sexistes et homophobes des dirigeants politiques ces dernières années a normalisé la violence contre les femmes défenseurs des droits de l'homme.⁵</p> <p>En septembre 2020, l'ambassade des États-Unis à Kaboul a prévenu que les femmes afghanes, en particulier les fonctionnaires, les enseignantes et les militantes des droits humains, couraient un risque accru d'être attaquées par des groupes extrémistes à la suite d'une vague d'assassinats et de tentatives d'assassinat de femmes.⁶</p> <p>Compte tenu de l'augmentation des taux de violence en ligne à l'encontre des femmes, il est également nécessaire de prendre en compte toutes les formes de harcèlement, d'intimidation et de menaces en ligne à l'encontre des femmes exerçant des fonctions publiques. Par exemple, un rapport de 2020 du représentant spécial des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes a révélé que les femmes journalistes sont de plus en plus ciblées en ligne et de manière disproportionnée.⁷</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir les termes « menaces », « intimidation », « attaques » et « femmes dans des rôles publics ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>Les Nations Unies définissent les menaces, intimidations et attaques contre les femmes comme « tout acte de violence fondé sur le sexe qui entraîne ou risque d'entraîner pour les femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée ».⁸</p> <p>La violence en ligne désigne l'utilisation de téléphones mobiles, de l'internet, de plateformes de médias sociaux ou d'e-mails pour harceler, intimider, brimer ou menacer des personnes. Une forme plus récente de violence en ligne comprend également le « doxxing », qui consiste à publier en ligne les données personnelles d'une personne, notamment son numéro de téléphone, son adresse et son courriel.</p> | <p>Les sources primaires peuvent inclure des observations, des témoignages ou des rapports provenant d'une ligne téléphonique de signalement communautaire ; les sources secondaires peuvent inclure des articles de presse, le cas échéant.</p> <p>La collecte de données pourrait également s'appuyer sur la surveillance des médias sociaux. L'expérience de l'IFES en matière de collecte de données sur la violence et le harcèlement en ligne à l'encontre des femmes souligne toutefois le défi que représentent ces efforts. L'IFES a utilisé des logiciels d'exploration de données, l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle pour collecter et trier la violence et le harcèlement en ligne à l'encontre des femmes, mais aucune de ces techniques n'a fourni de données de qualité suffisante pour recommander cette stratégie. Si les ressources le permettent, les responsables de la mise en œuvre pourraient sélectionner un certain nombre de comptes ou de pages de médias sociaux sur une ou plusieurs plateformes de médias sociaux largement utilisées à surveiller à intervalles réguliers pour enregistrer le nombre de menaces à l'encontre des femmes jouant un rôle public. La sélection des comptes et des pages à surveiller doit être basée sur l'identification des femmes jouant un rôle public (en fonction du contexte), en plus des pages des partis politiques et d'autres pages populaires qui pourraient être associées à l'activisme politique ou civique. La sélection des plateformes de réseaux sociaux doit être basée sur les plateformes les plus populaires dans le contexte.</p> |

CATÉGORIE 2

Normes sociales et égalité des sexes

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|---|--|---|--|
| <p>Nombre de références ou de propagande misogynes, homophobes ou sexistes dans les médias, sur les réseaux sociaux et lors de rassemblements de campagne ou d'événements publics*</p> | <p>L'utilisation accrue de la propagande et des discours de haine misogynes, sexistes et homophobes par les dirigeants politiques, communautaires et les acteurs non étatiques sert à renforcer les normes et les stéréotypes traditionnels liés au genre, à rabaisser les opposants politiques et à ostraciser davantage les groupes de population minoritaires. Non seulement ces discours sapent les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion, mais ils témoignent également d'une intolérance croissante et d'une idéologie radicale d'exclusion et cherchent à cimenter les comportements sexistes attendus par la société.</p> <p>Ce type de discours peut inclure des attaques et une haine croissantes à l'égard des lesbiennes, des gays, des bisexuels, des transgenres, des queers et des intersexués (LGBTQI) ou des personnes soupçonnées de ne pas être conformes au genre, une pression publique accrue pour que les femmes fassent plus d'enfants et quittent le marché du travail, ou une propagande accrue sur la masculinité et les attentes de la société sur ce que signifie être un homme. L'augmentation de la propagande misogyne et des discours de haine témoigne d'une rhétorique croissante du « nous contre eux » et peut conduire à la violence, aux conflits et à l'instabilité. Cet indicateur s'étend au suivi des projets de loi qui restreignent les mouvements des femmes, l'accès à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, ou qui renforcent les récits traditionnels sur le genre.</p> <p>La propagande misogyne est également utilisée dans le cadre des stratégies de recrutement des groupes extrémistes violents. Par exemple, en 2019, des chercheurs en Libye ont catalogué les messages de recrutement utilisés par les groupes extrémistes violents qui font la promotion d'idéologies régressives et d'intolérance liées au genre.⁹ En 2018, une étude commandée par ONU Femmes a également constaté que des stratégies de recrutement et de contrôle du groupe État islamique comportaient de nombreux messages sexistes.¹⁰</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir les termes « référence ou propagande misogyne, homophobe ou sexiste ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>Les « références ou la propagande misogynes, homophobes et sexistes » font référence à l'utilisation des normes sociales pour miner ou rabaisser les adversaires. Il peut s'agir, entre autres, de remettre en question la masculinité, la paternité, le statut de soutien financier, la féminité, la maternité ou l'orientation sexuelle d'une personne ; de se vanter d'exploits ou de prouesses sexuelles, y compris d'agressions sexuelles ; de faire des commentaires sexuellement désobligeants sur la mère, la femme ou la sœur d'un homme ; de parler de violence sexuelle pour attaquer ses adversaires ; et d'utiliser des stéréotypes négatifs perçus pour discréditer des personnes (par exemple, en qualifiant les femmes d'« agressives » ou d'« émotives »).</p> <p>Les responsables de la mise en œuvre pourraient travailler avec les groupes de femmes locaux pour développer un lexique des discours de haine afin de faciliter la collecte cohérente de données sur cet indicateur.</p> | <p>La collecte de données pour cet indicateur pourrait consister en une surveillance des médias et des réseaux sociaux, ainsi qu'en la participation à des événements publics, des rassemblements de campagne, des lieux de culte ou d'autres rassemblements où les gens se réunissent pour écouter des personnes influentes s'exprimer.</p> <p>Comme évoqué ci-dessus, la surveillance des réseaux sociaux est un défi, mais elle peut se faire en choisissant un nombre spécifique de comptes de réseaux sociaux à surveiller, en se mettant d'accord sur les définitions des références misogynes, homophobes ou sexistes (ou en développant un lexique du discours de haine), et en surveillant ces comptes régulièrement.</p> |

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|--|---|--|---|
| <p>Changements dans les attentes et les pratiques concernant les codes vestimentaires pour les femmes et les filles</p> | <p>L'évolution des codes vestimentaires pour les femmes et les jeunes filles pourrait indiquer des changements dans la perception qu'ont les femmes de l'ouverture de la société à l'égard des choix et de l'autonomie corporelle des femmes. Les femmes peuvent choisir de couvrir davantage leur corps si elles anticipent un changement politique spectaculaire vers le conservatisme ou un risque de violence pour se protéger, ou choisir de couvrir moins leur corps lors de changements politiques dans l'autre sens ou dans des atmosphères plus sûres. En 2019, le Secrétaire général de l'ONU a averti que les restrictions soudaines et extrêmes des droits des femmes sont parmi les signes les plus précoces de la propagation de l'extrémisme violent au sein d'une communauté.¹¹ L'un des signes les plus visibles de la radicalisation d'une communauté est l'évolution des tenues vestimentaires conservatrices des femmes et des filles. Par exemple, une étude menée en 2017 en Indonésie a révélé que l'utilisation accrue et changeante de vêtements conservateurs était l'un des quatre indicateurs clés d'une radicalisation croissante au sein d'une communauté donnée. De même, les femmes afghanes chargées de la consolidation de la paix ont indiqué aux auteurs de ce cadre que les femmes de certaines provinces se couvrent de plus en plus lorsqu'elles sortent pour se protéger d'éventuelles attaques futures des talibans.¹²</p> <p>Au Cambodge, les militants des droits des femmes ont mené en 2020 une campagne contre une proposition de loi qui pourrait conduire la police à infliger des amendes aux femmes dont la tenue vestimentaire est inappropriée.¹³ Bien que cette loi soit justifiée pour préserver les valeurs traditionnelles, les militants des droits des femmes y voient un premier pas vers la restriction des droits des femmes.</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir les « changements dans le code vestimentaire ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>Les changements de code vestimentaire peuvent se référer au fait que les femmes et les filles portent des vêtements différents de la norme pour ce contexte, par exemple des vêtements qui révèlent moins leur corps (manches jusqu'aux poignets ; jupes ou pantalons longs ; chapeaux/voiles) ou des vêtements qui révèlent davantage leur corps (hauts à manches courtes ou sans manches ; robes, jupes ou shorts plus courts).</p> | <p>Le cas échéant, cet indicateur pourrait être suivi parallèlement à l'indicateur de suivi de l'évolution de la participation des femmes dans les lieux publics. En plus d'enregistrer le nombre hebdomadaire de femmes présentes dans un lieu particulier, les observateurs pourraient également suivre toute évolution des changements dans la façon dont les femmes et les filles s'habillent.</p> <p>Dans le formulaire de rapport, si cet indicateur est suivi parallèlement à l'indicateur banal, les observateurs pourraient enregistrer le pourcentage de femmes et de filles portant des vêtements conservateurs (par exemple, 0-25% ; 25-50% ; 50-75% ; la plupart ou toutes les femmes) sur le nombre total de femmes, en fonction de la définition décidée pour cet indicateur.</p> <p>Cet indicateur peut être difficile à saisir dans les environnements plus froids, il faut donc en tenir compte au moment de déterminer s'il faut l'inclure dans les efforts de surveillance.</p> |

CATÉGORIE 3

Politique et gouvernance

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|--|--|---|--|
| <p>Nombre de cas de violence électorale*</p> <p><i>Ventilées par le sexe de la victime et de l'auteur</i></p> | <p>La violence électorale à l'égard des femmes peut être le signe de normes sexospécifiques strictes qui soulignent que les femmes ne doivent pas participer à la politique et pourrait indiquer des violences ou des conflits futurs. Un rapport de l'ONU de 2018 a révélé que la violence physique et en ligne contre les femmes en politique et pendant les élections – y compris contre les électrices, les candidates et les responsables des élections et des partis – est répandue, souvent normalisée et tolérée en raison de stéréotypes patriarcaux profondément ancrés qui favorisent les hommes dans les rôles publics et relèguent les femmes dans la sphère privée et domestique.¹⁴</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir les « événements de violence électorale ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>Cet indicateur suit la violence électorale contre les hommes et les femmes, car il est important de comparer les différences.</p> <p>La « violence électorale » est définie comme « tout acte ou menace aléatoire ou organisé visant à intimider, blesser physiquement, faire chanter ou maltraiter un acteur politique dans le but de déterminer, retarder ou influencer de toute autre manière un processus électoral ».¹⁵</p> | <p>Les formulaires de rapport d'incidents peuvent saisir les incidences de la violence électorale ventilées par sexe/ nombre d'auteurs et de victimes.</p> <p>Comme dans le cas de l'outil NEVR (<i>Nigeria Election Violence Reporting</i>), la mise en place d'une ligne téléphonique communautaire faisant l'objet d'une large publicité et permettant aux membres de la communauté de signaler les cas de violence électorale est également une méthode de collecte de données utile qui mérite d'être envisagée lorsque les ressources disponibles le permettent.</p> |

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|--|--|--|---|
| <p>Restrictions sur les ONG, en particulier les organisations de femmes</p> | <p>Les restrictions, le silence et la répression active des ONG indiquent une fermeture de l'espace civique et une limitation de la liberté d'expression et de réunion, qui peuvent ensuite alimenter les conflits et la violence. Les tentatives visant à limiter le travail des ONG locales peuvent prendre de nombreuses formes, mais comprennent l'imposition d'audits financiers stricts et l'interdiction de certains types de bailleurs ; l'obligation pour les organisations d'être enregistrées auprès des autorités locales ou d'obtenir une licence d'exploitation ; l'obligation pour les organisations de demander des permis pour toutes les nouvelles activités ; l'obligation de faire approuver au préalable les plans opérationnels ; les descentes dans les bureaux et les arrestations du personnel ; ou les lois de censure strictes interdisant aux organisations de faire campagne ou de s'exprimer contre les politiques, les institutions ou les fonctionnaires du gouvernement.</p> <p>Les organisations de femmes qui promeuvent les droits des femmes et l'égalité des sexes sont fréquemment visées, car leur travail est considéré comme allant à l'encontre des valeurs, cultures et normes traditionnelles et soutenant les concepts occidentaux. Un rapport de CIVICUS de 2019 a révélé que les organisations travaillant sur les questions de genre sont touchées de manière disproportionnée par les restrictions croissantes imposées aux ONG, et que les groupes défendant les droits des femmes sont les plus souvent impliqués dans des incidents liés à l'espace civique.¹⁶</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir les « restrictions ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>Les « restrictions sur les ONG » font référence aux lois, politiques ou règlements administratifs qui visent à « interférer avec le droit à la liberté d'association et à entraver le travail des organisations de la société civile et des individus qui y participent ».¹⁷</p> <p>Les « organisations de femmes » désignent les « organisations de la société civile ayant un objectif manifeste de défense des droits des femmes ou des filles, d'égalité des sexes ou de féminisme ; les organisations de défense des droits des femmes jouent un rôle central dans la conduite du changement en faveur de l'égalité des sexes ».¹⁸</p> | <p>Cet indicateur peut être suivi en surveillant toute nouvelle loi ou réglementation proposée par les autorités locales. Lorsque cela est possible et pertinent, les observateurs locaux pourraient également demander régulièrement aux organisations de femmes locales de leur faire part, en toute confidentialité, des nouveaux défis qu'elles rencontrent dans la tenue des activités prévues ou dans la mise en œuvre de leurs programmes.</p> <p>Dans le formulaire de rapport, à la suite des entretiens avec les groupes de femmes locaux, les observateurs pouvaient indiquer si ces femmes pensaient que l'environnement de leur organisation était : nettement plus restreint ; légèrement plus restreint ; identique ; légèrement moins restreint ; ou nettement moins restreint.</p> |

CATÉGORIE 4

Économie

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|---|--|--|--|
| <p>Tentatives par les femmes de se procurer de l'argent rapidement, par exemple en vendant des bijoux.</p> | <p>Les femmes qui cherchent à vendre des objets de valeur et des biens personnels, tels que des bijoux, sont le signe d'un stress financier extrême et de difficultés au sein d'un ménage et peuvent également être le précurseur d'un déplacement massif si l'argent rapidement acquis est utilisé pour financer leur voyage ou celui d'un membre de leur famille. Si les femmes des communautés suivies commencent à vendre leurs biens personnels, cela peut être un signe qu'elles anticipent la violence ou le conflit et qu'elles auront donc besoin d'argent liquide.</p> <p>L'augmentation des mariages d'enfants et du commerce des relations sexuelles sont également des stratégies d'adaptation négatives résultant de graves difficultés économiques pendant les crises et l'instabilité, qui doivent également être surveillées dans les contextes pertinents. L'augmentation du commerce des relations sexuelles (qu'il soit volontaire ou forcé) peut également être le résultat de la présence accrue de militaires ou de groupes armés dans la région.</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir ce à quoi ressemble une « tentative d'acquisition rapide de liquidités ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>Les « tentatives pour les femmes d'acquérir de l'argent rapidement » font référence aux femmes qui prennent des décisions rapides, généralement en raison d'un stress financier, visant à obtenir un revenu pour un besoin immédiat, comme la vente d'objets de valeur.</p> | <p>Dans les lieux publics de suivi, les observateurs des marchés et des magasins pourraient être encouragés à prêter une attention particulière aux vendeurs qui achètent et vendent des bijoux et d'autres biens de seconde main afin de déterminer s'il y a une augmentation du trafic de femmes cherchant à vendre des objets de valeur. Des consultations avec les groupes de femmes locaux pourraient également permettre d'identifier des moyens spécifiques au contexte pour suivre cet indicateur.</p> |

CATÉGORIE 5

Autre

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|---|--|---|--|
| <p>Taux de chômage</p> <p><i>Ventilées par sexe et par âge</i></p> | <p>Une augmentation ou une diminution du taux de chômage pourrait indiquer une augmentation ou une diminution de la violence ou des conflits, car cet indicateur est probablement en corrélation avec la disponibilité des revenus. La ventilation par sexe et par âge permettra aux responsables de la mise en œuvre de constater des changements spécifiques dans le taux de chômage pour différents segments de la population. Par exemple, dans de nombreux contextes de conflit et de fragilité, les chercheurs ont documenté la manière dont la perte de revenus, l'incapacité de se marier en raison de difficultés financières et la perte de la perception de la virilité ont contribué à ce que les jeunes hommes rejoignent des groupes armés pour réaffirmer leur masculinité.¹⁹ Une augmentation du taux de chômage des jeunes hommes en particulier pourrait indiquer une recrudescence de la violence et des conflits.</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir le « taux de chômage », avec une définition adaptée au contexte du pays et permettant la collecte de données.</i></p> <p>La Banque mondiale définit le « chômage » comme « la part de la population active qui est sans travail mais disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi » et note que « les définitions de la population active et du chômage diffèrent selon les pays ». ²⁰ Dans certains contextes, il peut être important de considérer que de nombreuses mesures existantes de l'emploi peuvent manquer d'un moyen significatif de mesurer l'emploi informel (tel que le travail des femmes dans l'agriculture), peuvent compter les personnes travaillant uniquement à temps partiel ou les emplois temporaires, et peuvent ne pas compter les personnes qui veulent travailler mais ne peuvent pas ou ne cherchent pas de travail pour diverses raisons. Si vous utilisez les mesures existantes de l'emploi ou du chômage, ce sont des facteurs à prendre en compte.</p> | <p>Les responsables de la mise en œuvre pourraient être encouragés à suivre les chiffres du chômage, soit en se renseignant officiellement auprès des bureaux du gouvernement local (si cette information est disponible), soit en interrogeant de manière informelle les groupes de la société civile locale qui représentent les femmes ou les jeunes ou qui soutiennent les personnes sans emploi. Les observateurs pourraient également surveiller les médias pour connaître les nouvelles relatives aux fermetures de grands employeurs.</p> |
| <p>Nombre de ménages dirigés par des femmes</p> | <p>L'absence d'hommes dans une communauté peut être due à un certain nombre de facteurs, notamment le ciblage des hommes par le biais d'arrestations, de meurtres ou d'enlèvements, le départ des hommes pour rejoindre des groupes armés ou des forces de sécurité nationales, ou encore des migrations saisonnières ou des raisons professionnelles. Selon le contexte, des changements rapides dans les ménages dirigés par des femmes pourraient indiquer le potentiel d'une escalade ou d'un déclenchement de la violence ou du conflit.</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir l'expression « ménage dirigé par une femme ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>Les « ménages dirigés par des femmes » font référence à un « ménage dans lequel la femme est le seul ou le principal producteur de revenus et décideur ». ²¹</p> | <p>La collecte de données pour cet indicateur dépendra du contexte de suivi en raison des différentes manières de compter le nombre de ménages dirigés par des femmes, mais pourrait s'appuyer sur les bureaux du gouvernement local qui pourraient suivre ces données. Si les données ne sont pas disponibles auprès des gouvernements locaux, les observateurs pourraient s'adresser aux organisations de femmes qui travaillent avec les femmes célibataires et/ou les mères célibataires pour comprendre leur perception de l'augmentation significative, de la légère augmentation, du maintien, de la légère diminution ou de la diminution significative du nombre de ménages dirigés par des femmes.</p> |

| Indicateur | Justification de l'indicateur | Considérations relatives à la définition | Stratégie possible de collecte de données |
|--|---|---|--|
| <p>Augmentation de la demande de contraception</p> | <p>Liée à l'augmentation de la violence sexiste, l'augmentation de la demande de contraception peut indiquer une crainte de violence sexuelle généralisée, soit dans une communauté, soit pour les femmes qui sont sur le point d'être déplacées. Par exemple, Amnesty International a signalé que des réfugiées et des migrantes en Libye prenaient des contraceptifs par précaution avant leur voyage, car la violence sexuelle est très répandue le long des routes de contrebande.²²</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir le terme « contraception ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>La « contraception » est définie comme « la prévention délibérée de la conception ou de la fécondation ».²³</p> | <p>Les responsables de la mise en œuvre pourraient interroger confidentiellement les médecins ou les infirmières des hôpitaux, des centres de santé et des cliniques locales pour déterminer si la demande a augmenté. Plutôt que de recueillir un nombre absolu de demandes de contraception, les observateurs pourraient demander aux prestataires de soins de santé, y compris ceux qui travaillent dans des contextes humanitaires, s'ils et si elles pensent que la demande a augmenté de manière significative, augmenté, est restée la même, a diminué ou a diminué de manière significative à intervalles réguliers. Plusieurs centres de santé pourraient être surveillés afin de fournir des données comparatives.</p> |
| <p>Augmentation de la traite des femmes et des filles</p> <p><i>Ventilé en fonction de la nature de la traite (oui, non, ou inconnu).</i></p> | <p>L'augmentation de la traite des femmes et des filles à des fins sexuelles peut être le résultat d'un certain nombre de facteurs différents, notamment la présence accrue de groupes armés ou de forces de sécurité dans une région, ainsi que le recrutement et la génération de revenus par des groupes armés non étatiques.</p> | <p><i>Les responsables de la mise en œuvre devront définir la « traite des femmes et des filles à des fins sexuelles ».</i></p> <p><i>Considérations et suggestions de définitions à adapter au contexte local :</i></p> <p>La « traite des êtres humains » désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre, à des fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. »²⁴ Pour cet indicateur, seuls les cas de traite des êtres humains ciblant les femmes et les filles doivent être comptabilisés.</p> | <p>Les responsables de la mise en œuvre doivent consulter les prestataires de services de première ligne afin d'élaborer une liste de signes applicables localement indiquant qu'une augmentation de la traite sexuelle est en cours. Comme pour l'indicateur ci-dessus, les observateurs pourraient demander aux prestataires de soins de santé ou à d'autres prestataires de services de première ligne, y compris les acteurs humanitaires, s'ils ou si elles ont l'impression que le taux de traite sexuelle a augmenté de manière significative, augmenté, est resté le même, a diminué ou a diminué de manière significative à intervalles réguliers.</p> |

Table Endnotes

- 1 UN News, "Belarus Targets Women Human Rights Defenders After Disputed August Elections", 3 novembre 2020. Disponible à l'adresse : <https://news.un.org/en/story/2020/11/1076822>
- 2 Julia Steers, "Women Say They Are Being Raped as Part of the President's Fight to Keep Power", Time, 14 janvier 2016. Disponible à l'adresse : <https://time.com/4179101/rape-burundi/>
- 3 Melissa Johnston et Jacqui True, "Misogyny & Violent Extremism: Implications for Preventing Violent Extremism," Monash University and UN Women. Octobre 2019. Disponible à l'adresse : https://www.monash.edu/_data/assets/pdf_file/0007/2003389/Policy-Brief_VE_and_VAW_V7t.pdf
- 4 Violence sexuelle dans l'ensemble de données ACLED. Disponible à l'adresse : https://acleddata.com/acleddataneu/wp-content/uploads/dlm_uploads/2019/04/ACLED_Sexual-Violence_Methodology_4.2019-1.pdf
- 5 Haut-Commissariat aux droits de l'homme, "Women Human Rights Defenders Face Worsening Violence, Warns UN Human Rights Experts", Nations Unies, 28 février 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24232&LangID=E>
- 6 Stephanie Glinski, "US Warns Afghan Women of Increased Risk of Extremist Attack", The Guardian, 19 septembre 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.theguardian.com/global-development/2020/sep/18/us-warns-afghan-women-of-increased-risk-of-extremist-attack>
- 7 Haut-Commissariat aux droits de l'homme, "Report of the Special Representative on Violence Against Women, Its Causes and Consequences: Combating Violence Against Women Journalists," Nations Unies, 6 mai 2020, A/HRC/44/52. Disponible sur : <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2FHRC%2F44%2F52&Language=E&DeviceType=Desktop>
- 8 Assemblée générale des Nations Unies, "Declaration on the Elimination of Violence against Women", 20 décembre 1993, A/RES/48/104. Disponible sur : https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/atocity-crimes/Doc.21_declaration%20elimination%20vaw.pdf
- 9 Melissa Johnston, Jacqui True et Zineb Benella, "Gender Equality and Violent Extremism : a Research Agenda for Libya", Monash Centre for Gender, Peace and Security, Monash University, novembre 2019, disponible à l'adresse : https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20arab%20states/attachments/publications/2019/11/monash_genderequality_violentextremism_paper_art2.pdf?la=en&vs=638
- 10 Nelly Lahoud, "Empowerment or Subjugation : A Gendered Analysis of ISIL Messaging", ONU Femmes, 2018, <https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20arab%20states/attachments/publications/lahoud-fin-web-rev.pdf?la=en&vs=5602>
- 11 Secrétaire général des Nations Unies, "UN Secretary-General's remarks to Group of Friends on Preventing Violent Extremism," Secrétaire général des Nations Unies, 1er mars 2019, <https://www.un.org/sg/en/content/sg/statement/2019-03-01/secretary-generals-remarks-group-of-friends-preventing-violent-extremism-prepared-for-delivery>
- 12 Jacqui True et Sri Eddyono, "Preventing Violent Extremism: Gender Perspectives and Women's Roles," Monash Centre for Gender, Peace and Security, Monash University, 2017. Disponible à l'adresse : https://docs.wixstatic.com/ugd/b4aef1_5fb20e84855b45aabb5437fe96fc3616.pdf
- 13 The Straits Times, "Law to Ban 'Inappropriate' Dress in Cambodia Seen Threatening Women's Freedoms", 31 juillet 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.straitstimes.com/asia/se-asia/law-to-ban-inappropriate-dress-in-cambodia-seen-threatening-womens-freedoms>
- 14 Nations Unies, Assemblée générale, "Report of the Special Rapporteur on Violence Against Women, Its Causes and Consequences on Violence Against Women in Politics." New York, NY : Siège de l'ONU, 2018. Disponible sur : https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/73/301
- 15 Jeff Fischer, "Electoral Conflict and Violence : A Strategy for Study and Prevention ", International Foundation for Electoral Systems, 2002. Disponible à l'adresse : <https://www.ifes.org/publications/electoral-conflict-and-violence-strategy-study-and-prevention>
- 16 Marianna Belalba Barreto, Josef Benedict, Dom Perera, Débora Leão, Sylvia Mbataru et Ine Van Severen, "People Power Under Attack", CIVICUS Monitor, décembre 2019, <https://civicus.contentfiles.net/media/assets/file/GlobalReport2019.pdf>
- 17 "Laws Designed to Silence: The Global Crackdown on Civil Society Organizations," Amnesty International, 2019, pg. 2. <https://www.amnesty.org/download/Documents/ACT3096472019ENGLISH.PDF>
- 18 "Donor Support to Southern Women's Rights Organisations," Organisation de coopération et de développement économiques, novembre 2016, <https://www.oecd.org/dac/gender-development/OECD-report-on-womens-rights-organisations.pdf>
- 19 Fonds des Nations Unies pour la population, "The Missing Peace: Independent Progress Study on Youth, Peace and Security." Simpson, Graeme, UNFPA, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.youth4peace.info/system/files/2018-10/youth-web-english.pdf>
- 20 Banque mondiale, "Unemployment, Total", Glossaire des métadonnées de la Banque mondiale, 2021, <https://databank.worldbank.org/metadataglossary/world-development-indicators/series/SU.UEM.TOTL.NE.ZS>
- 21 "Female-headed Households," Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Disponible sur : <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1126>
- 22 "Refugees and Migrants Fleeing Sexual Violence, Abuse and Exploitation in Libya," Amnesty International, 1er juillet 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2016/07/refugees-and-migrants-fleeing-sexual-violence-abuse-and-exploitation-in-libya/>
- 23 "Contraception", Dictionnaire Merriam-Webster. Consulté le 11 février 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.merriam-webster.com/dictionary/contraception>
- 24 Assemblée générale des Nations Unies, "Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, Especially Women and Children, Supplementing the United Nations Convention against Transnational Organized Crime", 15 novembre 2000. Disponible sur : <https://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/ProtocolTraffickingInPersons.aspx>

III. Intégration d'indicateurs sensibles au genre dans les systèmes d'alerte précoce

L'IFES recommande un processus en cinq étapes pour faciliter l'intégration d'indicateurs sensibles au genre dans les systèmes d'alerte précoce et les réponses existantes. Ce processus comprend les étapes suivantes : 1) la réalisation d'une analyse de genre afin de comprendre les normes et les dynamiques locales, et la manière dont elles sont liées à d'éventuelles flambées ou escalades de violence et de conflit ; 2) l'identification d'indicateurs sensibles au genre applicables à partir du cadre mondial et leur adaptation aux contextes locaux ; 3) le développement de stratégies de collecte de données sûres et sensibles au genre sur la base des méthodes disponibles ; 4) l'analyse des données d'une manière sensible au genre ; et 5) la garantie de réponses politiques sensibles au genre.

Étape 1 : Réalisation d'une analyse de genre

Entreprendre une analyse de genre avant de sélectionner des indicateurs sensibles au genre permettra aux analystes de l'alerte précoce de comprendre les normes et rôles de genre existants, d'identifier les expériences différenciées des femmes, des hommes, des filles et des garçons (à travers les facteurs politiques, économiques, du lieu de travail, de la justice, de l'éducation, de la terre et de la santé) et d'identifier les dynamiques de genre et de communauté. Il est important d'appliquer un prisme intersectionnel à cette analyse afin d'éviter de considérer toutes les femmes et les filles comme un groupe homogène et de s'assurer que les questions d'intersectionnalité sont prises en compte, y compris, mais sans s'y limiter : les personnes handicapées, les populations LGBTQI, les personnes résidant en milieu rural, les filles, les minorités ethniques et/ou religieuses, les populations autochtones, les personnes déplacées à l'intérieur du pays ou les réfugiés, les ménages dirigés par des femmes et/ou d'autres, le cas échéant. Si le temps et les ressources disponibles sont suffisants, la méthodologie de l'analyse de genre doit consister en une étude documentaire des informations et des données disponibles relatives à ce contexte particulier, ainsi qu'en des entretiens avec des femmes locales et des groupes de la société civile travaillant sur la consolidation de la paix, la déradicalisation ou les efforts en matière d'égalité des sexes.

Un certain nombre de boîtes à outils pour l'analyse de genre sont disponibles en ligne et peuvent fournir des conseils et des recommandations. Les points et questions clés à prendre en compte sont les suivants :

- Les pratiques discriminatoires existantes qui restreignent la liberté de mouvement des femmes ou leur capacité à posséder des terres, à participer à la vie publique, au marché du travail et aux activités religieuses, ou à entreprendre des actions militantes,

- Des changements dans les moyens de subsistance qui peuvent limiter la capacité des hommes à gagner un revenu et à remplir leur rôle traditionnel de chef de famille ou qui obligent les femmes et les filles à parcourir de plus grandes distances pour trouver de la nourriture, de l'eau et du bois de chauffage,
- Les différentes manières dont les hommes, les femmes, les garçons et les filles sont impliqués dans l'incitation, la perpétration ou la prévention de la violence et des conflits,
- Incidents de violence sexuelle et autres formes de violence ciblée contre des groupes spécifiques de femmes et de filles, ou d'hommes et de garçons, en raison de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur affiliation politique, de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre,
- Les rôles, les responsabilités et les capacités de décision différenciés des femmes et des hommes à l'intérieur et à l'extérieur du foyer,
- La modification de l'accès des femmes et des hommes aux ressources, notamment à la terre, à l'eau et au crédit,
- La prévalence des stéréotypes de genre et le renforcement des rôles de genre traditionnellement prescrits dans le discours public.

Étape 2 : Identifier les indicateurs sexospécifiques applicables et les adapter aux contextes locaux

Sur la base des résultats de l'analyse de genre, les responsables de la mise en œuvre doivent ensuite examiner les indicateurs sensibles au genre énumérés dans le tableau ci-dessus et déterminer lesquels sont les plus applicables dans le contexte spécifique à surveiller. Les indicateurs sélectionnés doivent également refléter la nature du risque à surveiller (qu'il s'agisse de violence politique ou électorale, de conflit, de violence extrémiste ou d'autres formes d'instabilité), ainsi que tout événement politique pertinent susceptible de provoquer le déclenchement ou l'escalade de tensions politiques (comme des élections, des référendums, des processus de paix ou des dialogues de réconciliation). Comme mentionné ci-dessus, si un système d'alerte précoce existant comporte des catégories d'indicateurs différents, il faut choisir au moins un indicateur sensible au genre pour chaque catégorie. Lors du choix des indicateurs, il est essentiel que les responsables de la mise en œuvre décident s'ils utiliseront des données primaires ou secondaires pour les indicateurs. S'ils utilisent des données secondaires, ils devront sélectionner des indicateurs pour lesquels il existe des sources de données (c'est-à-dire pour lesquels les données ne doivent pas être collectées directement par l'exécutant). Compte tenu de la rareté des données infranationales liées au genre, l'utilisation de sources de données secondaires peut limiter considérablement les indicateurs à utiliser. Si vous utilisez la collecte de données primaires, vous trouverez des conseils supplémentaires sur la conception des stratégies de collecte de données dans l'étape 3 ci-dessous.

Après avoir sélectionné les indicateurs dans la liste mondiale, les indicateurs et leurs définitions doivent également être modifiés en fonction du contexte local. Il est essentiel de définir chaque partie de l'indicateur afin que toutes les personnes impliquées dans le processus d'alerte précoce ou de suivi de la violence aient une compréhension cohérente de ce qu'est l'indicateur et de ce qu'il vise à mesurer. Par exemple, si les responsables de la mise en œuvre utilisent l'indicateur de surveillance des lieux publics, cette phase du processus doit inclure la désignation des zones à surveiller et la désignation de jours et d'heures fixes pour surveiller ces lieux

publics. Grâce à l'analyse de genre, les responsables de la mise en œuvre peuvent découvrir qu'il existe un facteur qu'ils veulent suivre et qui n'est pas inclus dans la liste des indicateurs du cadre global. Si c'est le cas, les responsables de la mise en œuvre doivent rédiger des indicateurs supplémentaires spécifiques au contexte, ainsi que les définitions et les méthodes de collecte de données associées, comme dans le tableau ci-dessus.

Étape 3 : Élaboration de stratégies de collecte de données sûres et pertinentes tenant compte du genre en fonction des méthodes disponibles

Les stratégies de collecte de données peuvent inclure des sources primaires et secondaires et doivent spécifier la ventilation des données par sexe et, si possible, une ventilation plus poussée sur d'autres catégories d'identité comme l'appartenance ethnique, religieuse ou culturelle, et si un individu s'identifie comme faisant partie de la communauté LGBTQI ou non, si cela est possible et pertinent. En cas d'utilisation de données secondaires, il sera important pour les responsables de la mise en œuvre de comprendre quelles sont les données déjà disponibles, qu'elles soient publiques ou que l'on puisse y avoir accès grâce à des partenariats ou des contacts existants.

Si les responsables de la mise en œuvre utilisent la collecte de données primaires pour un ou plusieurs des indicateurs sensibles au genre, ils devront concevoir des stratégies de collecte de données pour ces indicateurs. Pour les responsables de la mise en œuvre déjà engagés dans un effort de suivi, et donc utilisant déjà un formulaire de rapport de situation ou d'incident existant qui est établi sur une base régulière, ce formulaire peut être mis à jour pour y faire figurer des questions permettant de collecter les données nécessaires pour les indicateurs sensibles au genre nouvellement inclus. Cette mise à jour du formulaire comprend la ventilation des données existantes collectées par sexe ; par exemple, si les observateurs suivent déjà le nombre d'événements violents lors de rassemblements politiques, le formulaire pourrait être mis à jour pour demander le sexe des victimes et des auteurs. En outre, comme souligné ci-dessus, des catégories d'auteurs pourraient également être ajoutées, comprenant, le cas échéant : forces de sécurité/police ; membre du public ; individu lié à un parti politique ; et partenaire/auteur de violence familiale. Des catégories de victimes pourraient également être ajoutées, à savoir : électeur, manifestant, victime de violence sexiste, militant ou membre d'une ONG, fonctionnaire, enseignant, journaliste et personnalité. Pour les responsables de la mise en œuvre qui ne sont pas encore engagés dans la collecte de données primaires, il sera important de développer un plan de suivi complet, qui comprendra : déterminer si les observateurs effectueront un suivi en personne ou à distance (ou une combinaison des deux) ; combien d'observateurs seront nécessaires ; où les observateurs devront être déployés (s'il y a un suivi en personne) ; et comment les observateurs enregistreront et soumettront les données. Une fois les stratégies de collecte de données conçues, il est nécessaire de former les responsables du suivi afin qu'ils et elles comprennent quelles données collecter et comment. Il est également important de former les observateurs sur la manière d'interagir avec les survivants de la violence basée sur le genre de manière sensible et appropriée. Cette étape est essentielle pour assurer la cohérence de la collecte de données entre tous les observateurs. Toutes les stratégies de collecte de données impliquant des observateurs locaux doivent inclure le développement de protocoles de sécurité spécifiques tenant compte du genre et abordant les risques de sécurité différenciés qui menacent la sécurité des observateurs locaux, hommes et femmes, ainsi que la sécurité des témoins oculaires ou des informateurs clés avec lesquels ils peuvent s'entretenir dans le cadre de leurs activités de surveillance.

Il est extrêmement difficile de collecter des données primaires sous-nationales ventilées par sexe et d'identifier des sources secondaires fiables de telles données. Cette difficulté a entravé les efforts précédents visant à intégrer des indicateurs sensibles au genre dans les systèmes d'alerte précoce. Il est toutefois important que les responsables de la mise en œuvre fassent de leur mieux pour trouver un équilibre entre la rigueur des données collectées et la réalité des informations disponibles sur le terrain, et qu'ils n'utilisent pas les difficultés de collecte d'indicateurs sensibles au genre pour justifier la non-inclusion. Même si les données collectées ne répondent pas aux normes les plus élevées et les plus rigoureuses en matière de collecte de données, les responsables de la mise en œuvre doivent trouver un terrain d'entente entre les ressources et l'accès dont ils disposent et les meilleures pratiques de collecte de données. Par exemple, s'il n'est peut-être pas possible de recueillir le nombre exact de demandes de contraception dans chaque centre de santé d'une communauté, il peut être possible d'interroger les travailleurs de la santé pour savoir si la demande a augmenté ou diminué (et les données peuvent être codées comme « 0 » ou « 1 » en conséquence). Cette stratégie qualitative n'est peut-être pas aussi rigoureuse d'un point de vue méthodologique pour certains analystes de données, mais, étant donné les défis que pose la collecte de données liées au genre et le besoin de ce type de données, il faut trouver des approches innovantes.

Étape 4 : Analyser les données en tenant compte de la dimension de genre

Les indicateurs de ce cadre ont été développés sur la base d'une hypothèse selon laquelle des changements soudains dans les comportements et les incidents suivis peuvent signaler une insécurité croissante au sein d'une communauté ou des risques d'hostilité, de violence ou de conflit croissants. Par conséquent, il faut mettre en place un système visant à suivre et à analyser les données collectées sur les indicateurs sensibles au genre afin de détecter les changements dans le temps. Si les indicateurs sensibles au genre sont intégrés dans des systèmes d'alerte précoce existants, on suppose qu'il existe déjà un système d'analyse des données. Ce système devra cependant être mis à jour et les analystes devront être formés afin de mieux prendre en compte les nouveaux indicateurs sensibles au genre qui sont également surveillés. Ils devront déterminer la gravité des fluctuations des données sur une certaine période de temps qui déclencherait des mécanismes d'alerte. Par exemple, si les responsables de la mise en œuvre observent la fréquentation de lieux publics, les analystes devront déterminer quel point de pourcentage signale une augmentation ou une diminution « soudaine » du nombre de femmes présentes dans ces lieux. Les analystes devront également déterminer combien de lieux présentant une augmentation ou une diminution « soudaine » du nombre de femmes déclencherait une alerte à la violence ou au conflit (c'est-à-dire si une diminution soudaine se produit dans un seul lieu public observé ou si elle se produit dans plusieurs lieux publics de la région ou de la sous-région). Par exemple, les analystes pourraient déterminer que sur les 10 lieux publics surveillés, une diminution de 20 points de pourcentage du nombre de femmes dans au moins cinq de ces 10 lieux sur une période d'une semaine déclencherait un avertissement de violence ou de conflit potentiel. Ce type de stratégie d'analyse doit être déterminé pour tous les indicateurs sensibles au genre qui sont suivis.

Les analystes peuvent également être encouragés à examiner les raisons de ces changements : par exemple, les raisons d'un pic soudain de ménages dirigés par des femmes ou d'une forte hausse de la demande de contraception. En poursuivant l'analyse des données par des consultations avec des organisations locales de femmes ou des experts sur les raisons du changement, les analystes pourraient obtenir plus d'informations que les seuls chiffres.

Étape 5 : Garantir des réponses politiques sensibles au genre

Une fois que les indicateurs révèlent une instabilité, une violence ou un conflit potentiels, il est nécessaire d'apporter des réponses politiques opportunes et appropriées aux risques potentiels. Les systèmes d'alerte précoce existants peuvent déjà avoir des mécanismes en place pour répondre à la détection d'un risque de violence ou de conflit. Ces mécanismes peuvent consister à informer le gouvernement et/ou les élus, à informer les prestataires de services ou les organisations de la société civile qui travaillent en étroite collaboration avec les communautés, ou à diffuser des données, des informations et/ou des rapports publics. En répondant aux alertes de violence ou de conflit, les décideurs doivent intégrer des approches sensibles au genre dans leurs mesures préventives globales et reconnaître que l'érosion des droits des femmes et de l'égalité entre les sexes constitue en soi une menace pour la paix et la sécurité, car elle favorise les pratiques d'exclusion et de discrimination, dont il a été démontré qu'elles indiquent une augmentation du risque. Outre les efforts plus larges visant à renforcer la promotion de l'égalité des sexes dans les lois, les politiques et les institutions, les réponses politiques sensibles au genre comprennent également des actions telles que la condamnation systématique des attaques ciblées contre les défenseurs des droits de l'homme, les activistes et les femmes jouant un rôle public important, la tolérance zéro pour les discours homophobes ou contre les droits des femmes, et la vigilance à l'égard de toute tentative visant à restreindre les droits et libertés des femmes et des filles. Cela signifie également qu'il faut s'assurer que toute réponse politique visant à réduire la violence ou les conflits reflète les expériences différentes des femmes, des hommes, des filles et des garçons.

IV. Recommandations

Les efforts entrepris dans le cadre de ce projet et les leçons tirées du projet pilote nigérian font ressortir deux besoins principaux : 1) renforcer la collecte de données primaires ventilées par sexe (et développer les ensembles de données associés) au niveau infranational, qui peuvent suivre les changements de comportement et d'incidents liés au genre ; et 2) poursuivre les interventions fondées sur des preuves qui établissent davantage l'importance de l'intégration des perspectives de genre dans les systèmes d'alerte précoce.

L'opinion prédominante parmi les analystes de l'alerte précoce reste que les indicateurs sensibles au genre ne fournissent aucune donnée pertinente ou suffisante pouvant être suivie, mesurée ou contribuer aux méthodes de prévision. Cette idée fautive découle de l'absence de données infranationales sur le genre qui pourraient servir de base aux efforts de suivi futurs et d'une confiance excessive dans les indicateurs structurels de genre à long terme qui ne fournissent pas de variations suffisantes au cours d'une année pour détecter tout changement rapide dans le comportement ou les incidents de genre ou le risque de violence et de conflit qui en résulte.

Pour relever ces défis, il faudra un intérêt et un investissement soutenus de la part de nombreuses parties prenantes, ainsi que la poursuite des recherches, des essais et du partage des leçons apprises pour renforcer l'intégration du genre dans les systèmes d'alerte précoce. Ainsi, outre le processus en cinq étapes décrit ci-dessus, l'IFES émet les recommandations suivantes aux systèmes d'alerte précoce et aux bailleurs :

Recommandations destinées aux responsables de la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce

- Lier le développement d'indicateurs sensibles au genre aux efforts plus larges de consolidation de la paix, de prévention des conflits et de déradicalisation déjà entrepris par les organisations internationales et locales, y compris les organisations de femmes.
- Investir dans des projets pilotes axés sur la collecte de données primaires localisées et adaptées au contexte dans des zones sujettes à la violence ou aux conflits (« points chauds »), en étroite collaboration et en partenariat avec des organisations locales de femmes travaillant sur la prévention des conflits locaux et les efforts de consolidation de la paix, afin de développer et de tester des indicateurs et d'établir des bases de données localisées.
- Veillez à ce que ces initiatives identifient les organisations de femmes représentant les groupes susceptibles d'être exposés à un risque accru de violence, notamment les minorités ethniques et religieuses et les groupes autochtones.

- Institutionnaliser la collecte de données ventilées par sexe et l'analyse sensible au genre dans les efforts d'alerte précoce et, si possible, les ventiler davantage en fonction de l'origine ethnique, religieuse ou culturelle et des personnes LGBTQI.
- Veillez à la parité hommes-femmes au sein des équipes locales de surveillance afin que les femmes puissent participer de manière significative, et que des entretiens sûrs et adaptés à la culture des femmes locales soient menés.
- Veiller à ce que les indicateurs sensibles au genre mesurant les taux de violence sexiste, y compris la violence sexuelle, recueillent également les cas de violence contre les hommes et les garçons.
- Mettre en place des outils de gestion et d'analyse des données adaptés, permettant de saisir facilement les données, de les agréger et de les ventiler, afin que les analystes puissent rapidement donner un sens aux données reçues et enregistrées. Les outils de gestion des données peuvent être créés sous forme de logiciels de tableurs existants, peu coûteux voire gratuits.

Recommandations destinées aux bailleurs internationaux

- Financer d'autres initiatives dans différents contextes géopolitiques et initier le partage des connaissances et des leçons apprises sur l'intégration d'indicateurs d'alerte précoce sensibles au genre et spécifiques au contexte, la collecte de données et les réponses politiques.
- Investir dans de nouvelles recherches sur la documentation et l'analyse des concepts de masculinité en tant que moteur de la violence et des conflits.
- Encourager l'intégration d'indicateurs sexospécifiques dans les efforts nationaux de prévention des conflits, notamment dans les plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité et les plans d'action nationaux de lutte contre l'extrémisme violent.
- Encourager les missions multilatérales et régionales de maintien de la paix et de surveillance à intégrer des indicateurs sexospécifiques dans le cadre de leurs tâches de protection des civils, en consultation avec les organisations locales de femmes.

Références

Barreto, Marianna Belalba, Josef Benedict, Dom Perera, Débora Leão, Sylvia Mbataru and Ine Van Severen. "People power under attack." CIVICUS Monitor. Décembre 2019. <https://civicus.contentfiles.net/media/assets/file/GlobalReport2019.pdf>.

"Belarus targets women human rights defenders after disputed August elections." UN News. 3 novembre 2020. <https://news.un.org/en/story/2020/11/1076822>.

"Contraception." Merriam-Webster. Merriam-Webster. Consulté le 11 février 2021. <https://www.merriam-webster.com/dictionary/contraception>.

"Declaration on the Elimination of Violence against Women." UN General Assembly. 20 décembre 1993. A/RES/48/104. https://www.un.org/en/genocideprevention/documents/atrocity-crimes/Doc.21_declaration%20elimination%20vaw.pdf.

"Donor support to southern women's rights organisations." Organisation for Economic Cooperation and Development. Novembre 2016. <https://www.oecd.org/dac/gender-development/OECD-report-on-womens-rights-organisations.pdf>.

"Female-headed Households." European Institute for Gender Equality. <https://eige.europa.eu/thesaurus/terms/1126>.

Fischer, Jeff. "Electoral Conflict and Violence: A Strategy for Study and Prevention." International Foundation for Electoral Systems, 2002. <https://www.ifes.org/publications/electoral-conflict-and-violence-strategy-study-and-prevention>.

"Gender and conflict analysis toolkit for peacebuilder." Conciliation Resources. 2015. <https://www.c-r.org/resource/gender-and-conflict-analysis-toolkit-peacebuilders>.

Glinski, Stephanie. "US warns Afghan Women of Increased Risk of Extremist Attack." The Guardian. 19 septembre 2020. <https://www.theguardian.com/global-development/2020/sep/18/us-warns-afghan-women-of-increased-risk-of-extremist-attack>.

IraqQueer, MADRE and Outright International. "Violence and Discrimination based on Sexual Orientation and Gender Identity in Iraq: A Submission to the UN Human Rights Council for the Universal Periodic Review of Iraq." Mars 2019. https://www.iraqueer.org/uploads/1/2/4/0/124034920/upr_iraq_stakeholder_submission_28_march_2019.pdf.

Johnston, Melissa and Jacqui True. "Misogyny & Violent Extremism: Implications for Preventing Violent Extremism." Monash University and UN Women. Octobre 2019. https://www.monash.edu/_data/assets/pdf_file/0007/2003389/Policy-Brief_VE_and_VAW_V7t.pdf.

Johnston, Melissa, Jacqui True and Zineb Benella. "Gender Equality and Violent Extremism: a Research Agenda for Libya." Monash Centre for Gender, Peace and Security, Monash University. Novembre 2019. https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20arab%20states/attachments/publications/2019/11/monash_genderequality_violentextremism_paper_art2.pdf?la=en&vs=638.

"Laws Designed to Silence: The Global Crackdown on Civil Society Organizations." Amnesty International. 2019. <https://www.amnesty.org/download/Documents/ACT3096472019ENGLISH.PDF>

"Law to ban 'inappropriate' dress in Cambodia seen threatening women's freedoms." The Straits Times. 31 juillet 2020. <https://www.straitstimes.com/asia/se-asia/law-to-ban-inappropriate-dress-in-cambodia-seen-threatening-womens-freedoms>.

Office of High Commission for Human Rights. "Women Human Rights Defenders Face Worsening Violence, Warns UN Human Rights Experts." United Nations. 28 février 2019. <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24232&LangID=E>.

Office of High Commission for Human Rights. "Report of the Special Representative on violence against women, its causes and consequences: Combating violence against women journalists." United Nations. A/HRC/44/52. 6 mai 2020. <https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A%2FHRC%2F44%2F52&Language=E&DeviceType=Desktop>.

"Refugees and Migrants Fleeing Sexual Violence, Abuse and Exploitation in Libya." Amnesty International. 1er juillet 2016. <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2016/07/refugees-and-migrants-fleeing-sexual-violence-abuse-and-exploitation-in-libya/>.

"Sexual Violence in the ACLED Dataset." ACLED. 2019. https://acleddata.com/acleddatanew/wp-content/uploads/dlm_uploads/2019/04/ACLED_Sexual-Violence_Methodology_4.2019-1.pdf

Steers, Julia. "Women say they are being raped as part of the President's fight to keep power." Time. 14 janvier 2016. <https://time.com/4179101/rape-burundi/>.

"Toolkit: Gender analysis of conflict." Saferworld. 2016. <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/1076-gender-analysis-of-conflict>.

True, Jacqui and Sri Eddyono. "Preventing violent extremism: gender perspectives and women's roles." Monash Centre for Gender, Peace and Security. Monash University. 2017. https://docs.wixstatic.com/ugd/b4aef1_5fb20e84855b45aabb5437fe96fc3616.pdf.

UNFPA et PBSO, "The Missing Peace: Independent Progress Study on Youth, Peace and Security," 2018, p 98. Disponible sur : <https://www.youth4peace.info/system/files/2018-10/youth-web-english.pdf>.

United Nations General Assembly. "Protocol to Prevent, Suppress and Punish Trafficking in Persons, Especially Women and Children, Supplementing the United Nations Convention against Transnational Organized Crime." 15 novembre 2000. <https://www.ohchr.org/EN/ProfessionalInterest/Pages/ProtocolTraffickingInPersons.aspx>
 United Nations General Assembly. "Report of the Special Rapporteur on Violence Against Women, Its Causes and Consequences on Violence Against Women in Politics." New York, NY: UN Headquarters, 2018. https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/73/301.

United Nations Population Fund. “The Missing Peace: Independent Progress Study on Youth, Peace and Security.” Simpson, Graeme. UNFPA. 2018. <https://www.youth4peace.info/system/files/2018-10/youth-web-english.pdf>.

United Nations Secretary-General. “UN Secretary-General’s remarks to Group of Friends on preventing violent extremism.” United Nations Secretary-General. 1er mars 2019. <https://www.un.org/sg/en/content/sg/state-ment/2019-03-01/secretary-generals-remarks-group-of-friends-preventing-violent-extremism-prepared-for-delivery>.

World Bank. “Unemployment, Total.” World Bank DataBank Metadata Glossary. 2021. <https://databank.worldbank.org/metadataglossary/world-development-indicators/series/SL.UEM.TOTL.NE.ZS>.



HQ | 2011 Crystal Drive | Arlington, VA 22202 | USA

 www.IFES.org